

Compte rendu
Séance du Conseil Municipal
du 16 juin 2011

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Lionel NORMAND, Chantal BACHELAY, Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Emmanuel MAITRE, Paul MARTICHO.

Etaient absents : Yann DELAHAYE, Gary SZUMNY.

Absents excusés : Jean-René FLAMANT (pouvoir de vote donné à Anny FLINTHAM-WALLET), Jean-Pascal JORON (pouvoir de vote donné à Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL).

Madame Christiane HERBET est désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte rendu du 28 avril 2011

Sans remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Démolition maison 1 rue du Commandant André Dodart

Suite au conseil municipal du 28 avril 2011 des devis ont été demandés à 3 entreprises spécialisées dans la démolition de bâtiment (La SARL FRIAS Jésus, La SARL PICARDIE DG TP et la SDS DE COLNET).

Madame le Maire présente à l'assemblée les 3 devis, après en avoir délibéré le Conseil Municipal retient à l'unanimité le devis de la SDC DE COLNET pour un montant de 7910€ HT et comprenant la démolition du bâtiment, l'évacuation des matériaux, la démolition des dalles en béton sur le terrain et le nivellement.

3 - Travaux de voirie :

Lors de sa réunion du 28 avril 2011 le Conseil Municipal avait donné son accord de principe pour la réalisation de travaux de voirie (bordurages, constructions de trottoirs et assainissement) pour les rues du Capitaine Henri Mézan, Fontaine et la route de Conty.

Le programme complet des travaux neufs pour 2011 ainsi qu'une simulation financière réalisée sur la base d'estimations, qu'il conviendra d'ajuster après l'appel d'offres passé, ont été transmis par la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Estimation financière :

Travaux	Montant TTC	Montant HT	Participation Commune	Participation Communauté de Communes	Fonds de concours (35%)	Reste à charge de la commune
Rte de Conty	35498€	29681€	18390€	17108€	5007€	23397€
Rue Henri Mézan	11480€	9599€	7991€	3489€	1021€	9012€
Rue Fontaine	7828€	6545€	5913€	1915€	560€	6473€
TOTAL	54807€	45825€	32294€	22513€	6588€	38882€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la simulation financière présentée par la Communauté de Communes du Canton de Conty ;
- D'autoriser Madame le maire à signer la convention de mandat entre le C.C.C.C. et la Commune de Plachy-Buyon pour ces travaux de voirie ;
- De rembourser à la C.C.C.C. les montants TTC des travaux pour lesquels elle est compétente ;
- De demander une subvention au titre des amendes de police et de mobiliser le FCTVA ;
- De verser à la C.C.C.C. un fonds de concours de 35% du reste à charge des travaux de compétence communautaire.

4 - Indemnité comptable

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours et à la demande de Mme I. VENIN, Trésorière municipale, il est proposé à l'assemblée de lui octroyer une indemnité de conseil et de confection de budget de 212,18€ pour le 1^{er} semestre de l'année 2011.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

5 - Subventions forains

Il est proposé au conseil municipal de verser une subvention de 150€ + 100€ de tickets achetés lors de la fête et qui ont été distribués soit 250€ par forain (manège et auto-tamponneuses).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

6 - Sécurité rue Edouard Philogène WALLET

Des contacts ont été pris avec la DDTM afin de trouver des solutions pour réduire la vitesse des véhicules rue Edouard Philogène WALLET. Sont à l'étude l'installation de chicanes, la pose d'un panneau « stop » devant la résidence de l'Orée ou de panneaux de

limitation de vitesse à 30km/h. Des comptages sont peut-être à prévoir à la rentrée de septembre afin de mieux évaluer le trafic sur cette rue. Les membres du conseil municipal, après en avoir débattu, décide d'attendre les propositions qui vont être présentées par les services de l'Etat spécialisés dans la mise en sécurité de voiries.

Suite à la demande de madame le maire, la filière infrastructure (Agence Travaux Spécialisés) du Conseil général a présenté un devis pour le renouvellement des marquages sur la voirie communale. Celui-ci comprend les marquages des signalisations de stop, de cédez le passage et les passages piétons pour un montant HT de 6907,86€ soit 8261,80€ TTC.

Après avoir étudié le devis le Conseil Municipal approuve ces travaux et autorise Madame le maire à donner son accord pour les travaux. A noter que cette somme sera payée sur la partie fonctionnement du budget 2011.

7 - 14 juillet et feu d'artifice

Une proposition a été faite de tirer le feu d'artifice cette année du bas du village, au niveau de la salle de sport, après en avoir discuté le Conseil Municipal décide, pour des raisons de sécurité, de tirer le feu d'artifice du bosquet de Camont, comme les années précédentes.

8 - Communications du Maire et questions diverses

- Championnats du monde d'attelage du 24 au 28 août 2011, la commune, volontaire pour accueillir une nation participante, s'est vu attribuer l'accueil du Portugal. De plus la commune de Plachy-Buyon propose de recevoir une autre nation qui sera la Roumanie.
- Syndicats Intercommunal d'Electrification Rurale : l'Assemblée Générale a eu lieu le 15 juin 2011, M. De Saint-Acheul, délégué au nom de la commune fait un compte rendu de la réunion qui portait essentiellement sur le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale de la Somme.
- Conseil d'école du 16 juin 2011, Madame Herbet, qui représentait la commune, expose au conseil municipal les points qui ont été développés.
- La procédure pour la délégation de service public d'eau se met en place, l'appel d'offre sera passé en fin de semaine. Une convention entre Amiens Metropole et la commune de vente d'eau sera signée dans les jours à venir.
- Dans le cadre du plan de gestion élaboré par l'AMEVA, l'association de la rivière Selle s'est engagé à faire certains travaux d'aménagement sur la rivière en 2012 et notamment l'aménagement d'un sentier piétonnier avec renforcement des berges sur une distance prévisible de 400m, rive gauche, entre le pont de la rue du Commandant André Dodart jusqu'au moulin du Marotin. Le financement de ces travaux est programmé.
- Les médailles d'honneur communales (20 ans de service) seront remises vendredi 24 juin 2011 à Adeline LEROY et Dany DABOVAL.

Sans autres questions et informations la séance est levée à 23h25.